

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement }  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2649 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions***Ont été admis à la séance du 8 mars :*

MM. Ligier, Bodenheimer, Bakhuisen van den Brink, Aymard, Didier.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 22 Mars 1926, à 17 heures**1<sup>o</sup> Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 8 mars auxquels est ajouté :M. Tempère (G.), préparateur à la Station entomologique, domaine de la Grande-Ferrade, par Le Pont-de-la-Maille (Gironde), *Entomologie générale et appliquée*, parrains MM. Gautier et Riel.2<sup>o</sup> Présentation de :M<sup>lle</sup> Koperberg (G.-J.), professeur de biologie à une Ecole moyenne de commerce, Beverningkstr. 13, La Haye (Hollande). — M. Caruel (Marcel), contrôleur principal des Contributions directes, 38, rue Boudet, Reims (Marne), *Macrolépidoptères de France*. — M<sup>lle</sup> Guilliou (Suzanne), 74, rue d'Alleray, Paris (15<sup>e</sup>), *Lépidoptères*. — M. Pietri (Paul), avocat, 2, rue Saint-Charles, Tunis (Tunisie), *Lépidoptères, Coléoptères*. — M. Favarel, administrateur des colonies, Uzerche (Corrèze), *Coléoptères*, par MM. Riel et Nicod.

des pièces mais c'est précisément de ces éléments que dépendent la stabilité de l'instrument et la commodité de son emploi.

**DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT.** — Le microscope est fixé sur une table solide et stable. La chambre photographique qui peut être de n'importe quelles dimensions et de n'importe quels formats est fixée sur une tige T par deux vis V et V'. La vis V fixe la partie antérieure de l'appareil et la vis V' est destinée à régler le tirage. La tige T est solidaire d'un support à deux pieds s'appuyant sur la table de chaque côté du microscope. Ce support est assujéti à tourner, par l'intermédiaire des tiges R, autour d'un axe correspondant avec l'axe d'inclinaison du microscope. Les deux pièces P (à la droite et à la gauche de l'opérateur, sont fixées sur la table dans le même plan vertical que le pied du microscope. Quand on veut passer de la position verticale à la position horizontale deux coulisses en demi-cercle C conduisent le pied de l'appareil, et par conséquent l'appareil lui-même, jusqu'à la position d'inclinaison désirée. Les deux vis W le maintiennent alors dans cette position. Quand on veut écarter l'appareil pour passer à l'observation directe on serre la vis X destinée à rendre solidaires, au moyen de la tige t, la partie antérieure et la partie postérieure de l'appareil, on desserre V', puis V, et on transporte la chambre à une hauteur suffisante pour qu'elle ne gêne pas.

**AVANTAGES DE CE DISPOSITIF.** — 1° Il est toujours prêt à servir et quelques mouvements suffisent pour ajuster la chambre photographique sur le microscope ;

2° Son maniement se fait sans qu'il soit nécessaire de toucher le microscope (Avec l'appareil courant de Nachet on transporte le microscope sous la chambre chaque fois qu'on veut faire une photographie ; pour peu qu'on travaille à de forts grossissements on en est quitte pour recommencer chaque fois le repérage du point intéressant qui a ordinairement subi un léger déplacement, et pour reprendre à nouveau le réglage de la lumière dont l'incidence a complètement changé. Quelquefois, par exemple, lorsqu'on observe directement avec l'immersion à eau dans le milieu de culture, il suffit d'un déplacement minime du tube par rapport à la préparation pour produire un courant d'eau et un déplacement considérable de l'objet qu'il est impossible de retrouver) ;

3° Il peut servir dans toutes les positions du microscope. Le centrage de la chambre sur l'oculaire se fait presque automatiquement ;

4° Il permet tous les formats et tous les tirages ;

5° Il permet de passer directement, rapidement et sans difficulté de l'observation directe à la photographie et vice versa. Cet avantage est à considérer quand on travaille sur les formes vivantes qui sont souvent instables et passagères et qu'il faut photographier, pour ainsi dire, au passage ;

6° Il n'est pas encombrant. Une seule table de travail sert à la photographie, à l'observation directe et à toutes les manipulations micrographiques ;

7° Il est d'une construction simple et peu coûteuse.

### **La Sous-Tribu des « *Boivillineæ* » A. Camus (Graminées)**

Par M<sup>lle</sup> Aimée CAMUS

La sous-tribu des *Boivillineæ* se distingue de toutes les autres sous-tribus de la tribu des *Panicææ* par les caractères suivants :

**Inflorescence en épis dorsiventraux espacés sur un axe principal ; axes**

secondaires plus ou moins sétuleux, portant des épillets très rapprochés, sessiles ou brièvement pédicellés disposés sur quatre rangs, les deux rangs externes femelles ou hermaphrodites, les internes mâles ou très rudimentaires : épillets hermaphrodites ou femelles très comprimés latéralement, se détachant à maturité du rachis persistant ; glume supérieure à dos contigu à l'axe, dure, cartilagineuse, blanche, aplatie latéralement, carénée dorsalement, un peu gibbeuse à la base, à nervures latérales ténues ; fleur inférieure à glumelle inférieure de même texture que la glume supérieure, aplatie latéralement, à dos gibbeux sous le sommet et caréné ; fleur supérieure fertile à glumelle et palea restant minces, enveloppées par la glume supérieure et protégées par elle. Styles 2 ; stigmates allongés et plumeux. Caryopse asymétrique, comprimé latéralement.

Ce groupe se rattache à la tribu des *Panicææ*. Bien que par ses glumes plus dures que la glumelle et la palea de la fleur fertile, il se rapproche des *Andropogonææ*, l'ensemble de ses caractères (chute des épillets, nature et continuité des axes de l'inflorescence, affinités avec le genre *Oplismenus*) le rapproche plutôt de la tribu des *Panicææ*.

Cette sous-tribu comprend deux genres se distinguant par les caractères suivants :

A. — Epillets disposés sur quatre rangs, tous pédicellés, les deux rangs externes femelles, les deux internes mâles, comprimés latéralement, à carènes dorsales ; étamines 3 . . . . . *Cyphochlæna* Hackel.

B. — Epillets hermaphrodites sur deux rangs, les épillets mâles sur deux rangs internes, représentés chacun par une glumelle sessile comprimée dorsalement ; étamines 6 . . . . . *Boivinella* A. Camus.

Genre *Cyphochlæna* Hackel in *Oesterr. bot. Zeitschr.*, 1901, LI, p. 465 ; A. Camus, in *Bull. Mus. Paris*, 1926, p. 391.

Inflorescence étroite, formée de faux épis dorsiventraux alternes sur un axe commun, sessiles, un peu penchés ; rachis des faux épis étroit, déprimé-trigone, muni de nombreuses soies à base tuberculeuse. Epillets quadrisériés, ceux des deux séries externes femelles, ceux des deux séries internes mâles, très rapprochés, tous à pédicelle court, surtout les épillets mâles, et muni au sommet de longues soies hyalines restant fixées à l'axe après la chute des épillets. Epillets femelles largement deltoïdes, asymétriques, dilatés au sommet, obtus, presque aussi larges que longs, très comprimés latéralement, blancs, glabres ; glume inférieure plus courte que l'épillet, assez dure, comprimée latéralement, un peu carénée, à peine tronquée au sommet et munie d'une arête ténue, cassante et assez caduque ; glume supérieure égalant l'épillet, dure, largement ovale de profil, obtusiuscule au sommet, blanche, presque lisse, à dos caréné, 3-nervée, à nervures latérales obscures ; fleur inférieure mâle ; glumelle égalant l'épillet, ovale-obtuse, à carène devenant gibbeuse sous le sommet, devenant très coriace, cartilagineuse, luisante, blanche, presque lisse ; palea hyaline, énervée, ovale-obtuse ; glumellules 2, petites, cunéiformes-oblongues ; étamines 3 ; fleur supérieure femelle : glumelle un peu plus courte que l'épillet, hyaline-membraneuse, largement ovale, concave, obtuse, obscurément 3-nervée ; palea ovale, hyaline, très obtuse, obscurément 2-nervée ; glumellules 0 : étamines 3, plus ou moins parfaites : ovaire, obovale, glabre ; styles médiocres ; stigmates allongés, brièvement plumeux, exserts au sommet de l'épillet. Epillets mâles très comprimés latéralement ; glume inférieure plus courte que l'épillet, lancéolée, atténuée au sommet, dorsalement carénée, à carène très finement ciliée-scabrulée, ter-

minée en une arête fine, un peu étalée, l'égalant ou la dépassant un peu; glume supérieure égalant l'épillet, papyracée-membraneuse, 1-nervée, à carène finement scabérule sous le sommet, munie d'une arête plus courte que la glume et souvent courbée. Fleur inférieure : glumelle inférieure semblable à la glume supérieure, souvent obscurément gibbeuse dorsalement, mucronée; palea hyaline, plus courte, elliptique; étamines 3 ou nulles : fleur supérieure mâle : glumelle et palea comme dans les épillets femelles; glumellules comme dans la fleur inférieure; étamines 3.

Ce genre comprend une seule espèce :

*C. madagascariensis* Hackel in *Oesterr. bot. Zeitschr.*, 1901, LI, p. 465; *Oplismenus nossibensis* Mez in *Notizblatt des Königl. bot. Gart. und Mus. Berlin*, 1917, p. 53.

Plante vivace. Chaumes décombants et radicants à la base, puis ascendants, hauts de 15-20 cm., grêles, un peu comprimés, à face interne pubescente, l'externe glabre, rameux à la base, plurinodes, feuillés jusqu'au sommet. Gaines étroites, presque arrondies, plus courtes que les entre-nœuds, poilues vers les bords et aux nœuds. Ligules courtes, tronquées, membranées, ciliées. Feuilles lancéolées, à base plus ou moins arrondies, aiguës ou acuminées au sommet, longues de 4-6 cm., larges de 0,5-1 cm., molles, étalées, munies de poils épars sur les deux faces, à bords souvent ondulés et nervures ténues. Inflorescence longue de 6-8 cm., formée de 6-10 faux épis denses, les inférieurs longs de 1-1,2 cm., portant 10-12 paires d'épillets, les supérieurs longs de 0,5 cm., portant 4-5 paires d'épillets. Pédicelle des épillets femelles long de 0,8 mm., muni de soies deux fois plus longues que l'épillet. Epillets femelles longs de 1,5 mm.; glume inférieure longue de 1-1,2 mm., oblongue de profil, à arête de 6-8 mm., finement scabre; glume supérieure longue de 1,5 mm., large à la base et embrassante, subobtuse au sommet; fleur inférieure : glumelle longue de 1,5 mm., obtuse; palea énervée, ovale-obtuse; fleur supérieure femelle : glumelle et palea un peu plus courtes que l'épillet; ovaire gibbeux. Pédicelle des épillets mâles long de 0,4 mm. et muni de soies. Epillets mâles longs de 2 mm.; verdâtres : glume inférieure longue de 1,1-1,2 mm. (sans arêtes); arête longue de 1 mm., scabérule; glume supérieure longue de 2 mm., à arête longue de 0,5-0,6 mm., scabérule; fleur inférieure : glumelle inférieure semblable à la glume supérieure, mais souvent légèrement gibbeuse; palea plus courte; étamines parfois nulles; fleur supérieure : glumelle et palea comme dans l'épillet femelle; étamines 3.

Nossi-bé (Hildebrandt, n° 3354, type du *C. madagascariensis* Hackel et de l'*Oplismenus nossibensis* Mez); Madagascar, Bemarivo (Perrier de la Bathie, n° 41306).

(A suivre.)

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 15 Février

### 1° Notules mycologiques I

Par MM. POUCHET ET JOSSEMAND

Au cours de la saison 1925, nous avons pu étudier un assez grand nombre d'espèces. Nous détachons de nos notes les quelques remarques suivantes. Nous n'avons pas cherché à donner une diagnose des sp. envisagées, mais simplement à souligner pour chacune une ou deux particularités soit tout à fait spécifiques, soit inédites. Tous les caractères que nous indiquons ont été vérifiés sur le frais par au moins l'un de nous.